
**Conférence des Parties
chargée d'examiner le Traité
sur la non-prolifération
des armes nucléaires en 2000**

8 mai 2000
Français
Original: anglais

New York, 24 avril-19 mai 2000

**Document de travail présenté par le Kazakhstan, le Kirghizistan,
l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan**

Le rapport de la Grande Commission III de la Conférence de 1995 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation note qu'il y a eu des exemples exceptionnels dans lesquels des activités d'extraction de l'uranium et des activités liées au cycle du combustible nucléaire menées dans le cadre de la fabrication et de l'essai d'armes nucléaires ont eu de graves conséquences pour l'environnement. La Conférence d'examen de 2000 réitère la demande faite par la Conférence de 1995 tendant à ce que tous les États et organisations internationales qui ont des compétences dans le domaine de la décontamination et de l'élimination des produits de contamination radioactive envisagent de fournir l'assistance nécessaire en vue du relèvement dans les zones touchées.